



COOPERATION CAMEROUN - BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT
COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE
PROJET COMPLEMENTAIRE D'ASSAINISSEMENT PUVIAL DURABLE
DE LA VILLE DE YAOUNDE (PCADY)
CELLULE D'EXECUTION DU PROJET



Invitation à soumissionner [IAS]

IAS No : 024 /AOIO/CUY/PCADY/CSPM/CCCM-AI DU 18 JUILLET 2024

Maître d'Ouvrage : le Maire de la Ville de Yaoundé

Projet : **PROJET COMPLEMENTAIRE D'ASSAINISSEMENT PUVIAL DURABLE DE LA VILLE DE YAOUNDE (PCADY)**

Nom du Marché : **TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE CERTAINES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT PUVIAL SUR LA RIVIERE DJOUNGOLO DANS LA VILLE DE YAOUNDE**

Pays : **République du Cameroun**

Prêt/Crédit/Don No: **No DU PROJET : P-CM-EBO-009**

No DU PRET : 2100150042755

Méthode de passation de Marché : **Appel d'Offres (International) ouvert (AOIO)**

AOIO/AOIR No : **024/AOIO/CUY/PCADY/ CSPM/CCCM-AI DU 18 JUILLET 2024**

PPM T1

Émis le :

1. Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu sous forme de prêt un financement du Fonds Africain de Développement (FAD) ci-après dénommée la Banque pour financer le Projet Complémentaire d'Assainissement Pluvial Durable de la Ville de Yaoundé (PCADY), et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre du Marché des travaux d'aménagement de certaines infrastructures d'assainissement pluvial sur la rivière Djoungolo dans la ville de Yaoundé. Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives de la Banque applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement.
2. La Communauté Urbaine de Yaoundé sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'exécution des travaux d'aménagement de certaines infrastructures d'assainissement pluvial sur la rivière Djoungolo dans la ville de Yaoundé.

Il s'agit d'un lot unique de travaux, répartis comme suit :

- **L'aménagement d'un bassin d'écroulement du Djoungolo** 1,9 ha
 - Surface permanente du plan d'eau 0,5 ha
 - Surface d'écroulement des crues (entourée des plantations) 1,4 ha
- **La construction du canal de drainage du Djoungolo** (b :2 m et h :1,5 m) 575 ml
- **La reconstruction du collecteur de l'Avenue Kennedy** (b :2 m et h :1,5 m) 340 ml
- **La construction d'un collecteur se raccordant sur le canal du Mfoundi** (b :2 m et h :1,5 m) 220 ml

Ces travaux comprennent notamment, la Mobilisation Générale, les travaux préparatoires, les terrassements généraux, les purges, les enrochements pour substitution des matériaux compressibles, la réalisation des ouvrages d'assainissement d'eaux pluviales et de traversée, les travaux de chaussée et de revêtement en enrobé bitumineux, divers travaux de protection, la mise en place des équipements de sécurité et de la signalisation, les travaux en vue de la réduction de l'impact des travaux sur l'environnement et du respect de l'environnement naturel et humain, des travaux d'éclairage public, le déplacement des réseaux, les travaux divers.

En volume ces travaux comprennent globalement environ : (i) trente-cinq mille (35.000) mètres cube de terrassements généraux, (ii) vingt-deux mille (22.000) mètres cube de purges, (iii) dix mille (10.000) mètres carrés de revêtement en béton bitumineux, (iv) deux mille (2.000) mètres cube de béton armé.

Les travaux seront exécutés dans un délai de dix-huit (18) mois avec mise en œuvre de toutes les mesures d'optimisation et de limitation d'impacts environnementaux et sociaux, ainsi que de prévention des IST, VIH/SIDA, VBG/VCE/EAS/HS, Malaria et COVID-19.

Le maître d'ouvrage ne prévoit pas l'application d'une marge de préférence nationale.

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale ouverte en recourant à un Appel d'Offres ouvert (AOIO) telle que définie dans le Cadre de Passation des Marchés de la Banque « Règles et Procédures pour les acquisitions de biens et travaux, édition de mai 2015, révisée en août 2021 », et ouverte à tous les Soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Cadre de Passation des Marchés.
4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule d'Exécution du PROJET COMPLEMENTAIRE D'ASSAINISSEMENT PUVIAL DURABLE DE LA VILLE DE YAOUNDE (CEP/PCADY) sise à Yaoundé, à l'adresse suivante :

COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE (CUY)
CELLULE D'EXECUTION DU PROJET (CEP)
BUREAU DE L'EXPERT EN ACQUISITIONS (ACQ)
Carrefour Oyom Abang, Immeuble Camtel, 1er Etage
E-mail : gerard_essi@yahoo.fr;
 claudetakouo@yahoo.fr;
 jbcayiateba@gmail.com;

Prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous de lundi à vendredi de 8H30 à 15H00, heure locale.

Veillez noter qu'une séance d'information sera organisée à l'intention des soumissionnaires conformément à l'IS 7.4 selon les modalités indiquées dans les données particulières de l'appel d'offres, le 08 août 2024 à 10H30 dans la salle des conférences du PCADY sis à OYOMABANG, Yaoundé.

5. Le Dossier d'Appel d'Offres en français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de cent cinquante mille (150 000) Francs CFA ou deux cent vingt-neuf (229) Euros. La méthode de paiement sera, un versement au compte Spécial CAS - ARMP, N° 335988 des agences BICEC. Le Dossier d'appel d'offres sera retiré les jours ouvrables entre 8 heures 30 et 15 heures 00, auprès de la Cellule d'exécution du PCADY contre présentation du reçu de paiement des frais susmentionnés. Le DAO pourra à la demande du soumissionnaire être envoyé par voie électronique.
6. Les Offres doivent être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 17 septembre 2024 à 12H00, heure locale (GMT+1). La soumission des Offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les Offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse ci-dessous le même jour à 13H00, heure locale. Les offres resteront valides pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date de remise des offres.
7. Les Offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission, pour un montant de cent vingt millions (120 000 000) de Francs CFA, soit cent quatre-vingt mille (180 000) Euros délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances du Cameroun, et dont la liste figure en annexe. **Pour un cautionnement délivré par une compagnie de garantie étrangère, celle-ci devra être en partenariat avec une institution locale inscrite sur la liste suscité.**

NB : La Garantie de l'offre restera valide 28 jours au-delà de la validité de l'offre soit une période de validité totale de cent quarante-huit (148) jours à compter de la date limite de dépôt des offres. Chaque offre, sera rédigée en français et en sept (07) exemplaires physiques dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels ainsi qu'une copie électronique sur clé USB.

L'enveloppe extérieure devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°024/AOIO/PCADY/CUY/CSPM/CCCM-AI DU 18 JUILLET 2024 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE CERTAINES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT PUVIAL SUR LA RIVIERE DJOUNGOLO DANS LA VILLE DE YAOUNDE EN UN LOT UNIQUE

« À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT ».

8. Veillez noter que le Cadre de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le Dossier d'appel d'offres.
9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE (CUY)
CELLULE D'EXECUTION DU PROJET (CEP)

Carrefour Oyom Abang, Immeuble ancienne Mairie de Yaoundé 7, 1er Etage

E-mail : gerard_essi@yahoo.fr;

claudetakouo@yahoo.fr;

jbcayiateba@gmail.com;

Tel : (237) 699 62 67 67/696 92 98 51/697 96 77 16

LE MAIRE DE LA VILLE DE YAOUNDE
 AUTORITE CONTRACTANTE
MESSI ATANGANA LUC